



« Progrès et Traditions »
LA LETTRE DU MAIRE

Jean-Luc FABRE

Novembre 2016

La France ne fait plus recette auprès des jeunes ...

Angleterre, Australie, Chine, Canada, Etats-Unis, notre jeunesse rêve d'ailleurs.

La faute à une France qui n'inspire plus : difficulté à trouver un premier emploi ou tout simplement un stage en entreprise, même non rémunéré, salaire peu élevé pour des candidats bardés de diplômes, lourdeur et complexité des démarches administratives relatives à la création d'entreprise, niveau de prélèvements obligatoires et fiscalité peu encourageants.

Voilà comment une jeunesse française qui n'était pas forcément réputée pour être jusqu'à présent encline à s'expatrier, n'hésite plus à prendre son baluchon et se vendre à l'étranger.

Rajoutons à cela que tous les horizons sont ouverts, entre un espace européen où circulent librement biens, services, personnes, capitaux et une mondialisation aux échanges facilités. Désormais, les forces vives nationales partent faire les beaux jours de nos concurrents mondiaux et concourent à grossir leur Produit Intérieur Brut quand nous visons péniblement chaque année autour des 1%.

Pourtant, depuis l'après-guerre, notre pays n'a eu de cesse que de miser sur les générations futures. Grâce à une politique familiale résolument ambitieuse, la France possède encore aujourd'hui le deuxième taux de natalité en Europe, juste derrière l'Irlande.

Par ailleurs, même si notre système éducatif commence à être montré du doigt et tend à régresser selon les dernières études comparatives au sein de l'OCDE, il n'en demeure pas moins que le niveau de culture générale de nos étudiants demeure l'un des meilleurs au monde.

Mais l'école de la République va t-elle encore longtemps continuer à former une jeunesse talentueuse pour la voir exercer ses compétences sous d'autres cieux ?

Il paraît essentiel de redonner du sens à un modèle de société qui, voici encore quelques temps, était cité en exemple par bon nombre d'observateurs, prototype nouveau au sein duquel notre jeunesse y trouverait toute la place qu'elle mérite.

Plan Local d'Urbanisme et schéma directeur d'assainissement : les dates de l'enquête publique

Durant l'été, le tribunal administratif de Toulon a désigné monsieur Philippe GONZALES en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et madame Danielle BRUNET-CAVO, commissaire-enquêteur suppléante dans le cadre des enquêtes publiques relatives à la conversion du POS en PLU et du schéma directeur communal d'assainissement.

Les enquêtes publiques se dérouleront de manière concomitante du 2 novembre au 6 décembre 2016 inclus. Un arrêté municipal a défini, en concertation avec le Commissaire-Enquêteur titulaire, les jours et horaires de permanence permettant l'accueil du public. Cette information a été portée à la connaissance du public par voie de presse, par affichage et sur le site internet www.ville-fayence.fr.

Fayence a adhéré à l'Association des Communes Pastorales de la région PACA

La filière pastorale, confrontée à de très grands défis en France et en région PACA en particulier, a retenu toute l'attention de la Municipalité : aménagement du territoire, production, filière d'abattage, réintroduction du loup dans nos montagnes, les centres d'intérêt ne manquent pas.

Afin de mieux comprendre ces problématiques et participer au soutien de la filière, en étroite collaboration avec la commission « Agriculture » de la CdC du Pays de Fayence, la commune de Fayence vient d'adhérer à l'Association des Communes Pastorales de la Région PACA par décision du Conseil Municipal en date du 26 septembre dernier. Monique Christine, premier adjoint, membre de la commission communautaire, représentera la commune auprès de l'association.

Les nouveaux arrivants vont recevoir le livret d'accueil de la commune... grâce à leur facteur

Année après année, La Poste n'a cessé de se réinventer. Il faut dire que l'enjeu est de taille. En effet, pour faire face au recul systématique des volumes de courrier distribués, la direction du groupe est en permanence à la recherche de nouvelles opportunités de services pour ses 73 000 facteurs qui sillonnent chaque jour la France.

L'entreprise publique, qui ne manque d'originalités, travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec de nombreux partenaires publics, notamment l'Association des Maires de France (AMF).

Dans ce contexte, elle propose désormais de distribuer un livret d'accueil dans les premiers jours qui suivent l'installation de nouveaux arrivants dans une commune.

Pour La Poste, rien de plus facile. Elle s'appuie sur le formulaire de changement d'adresse, rédigé au moment du déménagement.

Rappelons qu'un livret d'accueil contient l'ensemble de l'offre de services d'une commune et renferme quantités d'informations utiles. Fayence, qui a mis au point ce type de document en 2012, vient de signer la convention relative à la mise en œuvre de ce nouveau dispositif. La connaissance de ces informations permettra également au Maire de recevoir les nouveaux arrivants, lors d'une cérémonie d'accueil, toujours appréciée par tous.

Nicolas Torremocha, élu vice-président de l'Office de Tourisme Intercommunal représentant le collège professionnel

Alors que l'Office de Tourisme municipal vit ses derniers moments sous sa forme associative, son président, Nicolas Torremocha, a souhaité poursuivre son engagement public au service du tourisme au sein de la nouvelle structure intercommunale.

A ce propos, la CdC qui prépare activement ce basculement au 1^{er} janvier 2017, a procédé mardi 4 octobre à l'élection du président et deux vice-présidents du conseil d'administration de l'Office de Tourisme Intercommunal. Ont ainsi été élus René Ugo, en qualité de président, ainsi que Camille Bouge et Nicolas Torremocha, en qualité de vice-présidents représentant respectivement le collège des élus et des professionnels.

Fayence, berceau de la nouvelle ligue PACA d'Athlétisme

Sur proposition de Guy Burle, le très dynamique président de l'Entente Athlétisme en Pays de Fayence, la commune de Fayence aura le grand honneur d'accueillir l'assemblée générale extraordinaire constitutive de la nouvelle ligue régionale PACA d'Athlétisme. Les membres des comités départementaux et l'ensemble des clubs, représentant six départements - Alpes de Haute Provence (04), Hautes Alpes (05), Alpes Maritimes (06), Bouches-du-Rhône (13), Var (83) et Vaucluse (84)- sont donc attendus le samedi 19 novembre 2016 toute la journée, à l'Espace Culturel.

A l'origine de ce regroupement, la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite « loi NOTRe » du 7 août 2015, associe désormais région administrative, soit 13 au lieu de 22 auparavant, et ligue sportive régionale. Cette dernière deviendra l'interlocuteur unique des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).

Toutes les fédérations sportives françaises sont donc tenues de se conformer à cette réforme avant la fin de l'année 2016.

Piétonisation de la Place de l'Eglise : on en parle !

Le 17 octobre dernier, le Maire a rencontré en mairie l'ensemble des commerçants attenants à la place de l'Eglise et la rue Camille Laroute pour évoquer la question de la piétonisation de la place de l'Eglise. L'allée Monseigneur Fleury serait hors du périmètre de réflexion. Elle resterait toujours ouverte au stationnement, agrémentée de quelques places en zone bleue.

En prévision à cette hypothèse, la Municipalité avait procédé à l'entrée de l'été à la reprise de la chaussée de la partie centrale de la place et de l'allée Monseigneur Fleury, en supprimant le trottoir.

Souvent imaginé par le passé, il faut bien reconnaître que le sujet est complexe car la principale caractéristique de cet espace, véritable poumon du village historique, réside dans son caractère multifonctionnel. Ainsi, au fil de l'année, se succèdent offices religieux, manifestations, cérémonies, marchés, etc.

L'idée directrice, en attendant une recomposition paysagère de la place, projet déposé en mairie par le Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Var durant l'hiver, est de permettre aux commerçants de s'approprier la place et la rendre à la fois plus attractive et plus vivante. La commune pourrait dans un premier temps travailler sur des aspects décoratifs, confiés au service des Espaces Verts et du Cadre du Vie.

Cette expérimentation pourrait débuter durant la période estivale 2017. A l'issue, un bilan serait alors dressé pour décider de sa poursuite.

Réunion avec les commerçants non sédentaires : Bilan et perspectives du marché avec les forains

Durant le mois de novembre, se tiendra Salle des Fêtes une réunion de travail avec l'ensemble des commerçants non sédentaires qui font le succès de notre marché, tout au long de l'année.

A l'ordre du jour, un dialogue avec la Municipalité afin de partager le bilan de la saison estivale écoulée et échanger autour de la période hivernale.

Car, si dès le mois d'avril, ce marché, véritable carte postale provençale, bat son plein, il n'en demeure pas moins que nombre de questions se posent sur sa fréquentation à partir de l'automne.

Côté satisfaction, on notera évidemment l'extension du marché le samedi à l'esplanade de l'espace culturel mais surtout l'excellente tenue de la navette qui, après sept années de fonctionnement, ne compte plus ses adeptes. La saturation des parcs de stationnement est maintenant mieux vécue par les consommateurs grâce à ce transport public, entièrement gratuit.

La sonorisation, revue et étendue en 2015 tout autour du marché, est également un élément de confort non négligeable. Rappelons qu'elle autorise aussi la diffusion de messages à caractère événementiel ou commercial, à la disposition du monde économique.

Pour autant, si sa délocalisation semble difficilement envisageable, le principal handicap de ce marché en basse saison réside dans sa dépendance aux conditions climatiques, rendant incertaine la régularité de l'offre. Dès lors, sans assurance, les chalandes se tournent vers d'autres opportunités.

Tout l'enjeu et l'essentiel de la discussion tourneront donc autour de la constitution d'un noyau dur de forains, garants d'un marché régulier de la Toussaint à Pâques, juste avant l'arrivée des beaux jours. Certes, l'annonce de la baisse des droits de place en hiver votée au printemps en conseil municipal constituera un encouragement mais cela sera-t-il suffisant ?

En Novembre sur vos agendas ...

**Téléchargez l'agenda des manifestations
« Et si on sortait à Fayence ? n°3 » !**

- Sur le site www.ville-fayence.fr

Rubrique téléchargement, catégorie Espace Culturel

- Ou en flashant le code ci-dessous sur votre Smartphone ou tablette via une application appropriée :

